

# SIMON HAYENEUFVE

## Château-Gontier 1455 – Le Mans 1546

*Numérisation de la bibliographie parue dans :*

DICTIONNAIRE DES ARTISTES ET ARTISANS MANCEAUX

NOTES ET DOCUMENTS DE L'ABBÉ GUSTAVE-RENÉ ESNAULT

Officier d'Académie, Correspondant du Ministère de l'instruction publique,  
Vire-Président de la Société historique et archéologique du Maine.

publiés par l'Abbé J.-L. DENIS, tome deuxième

LAVAL, IMPRIMERIE- LIBRAIRIE A. GOUPIL, 1899

Plus connu sous le nom de Maistre Symon du Mans, s'est acquis une réputation justement méritée parmi les artistes manceaux du XVI<sup>e</sup> siècle. Guillaume Tory, son contemporain, en fait l'éloge en divers endroits de son Champ Fleury : « Il est le plus grand et excellent ouvrier en architecture antique que je sache vivant... Serviable à tous en desseings et pourtraicts au vray antique, lesquels il fait si bons que si Vitruve et Léon-Baptiste Albert, vivaient, ils luy donneroient la palme par dessus tous ceux delà les monts. Il est très excellent en ordonnance d'architecture antique, comme on peult veoir en mille beaux et bon desseings pourtraicts faicts en la noble cité du Mans et a maincts étrangiers. Pleut à Dieu que France en eust dix semblables. Egypte, Gréce, nie Italie ne furent orques si excellentes en architecture qu'elle seroit, en bref<sup>1</sup>. » Simon Hayeneufve naquit en 1455 en la ville de Château-Gontier. Au début et sa carrière, il fut en Italie pour étudier le droit et rapporta de son séjour dans la Péninsule l'amour passionné et la connaissance approfondie de l'art antique. Simon, que nous voyons qualifier dans un acte du 25 janvier 1536, *clerc du diocèse d'Angers*, fut pourvu, avant 1508, de la cure de Saint-Paterne au diocèse du Mans et, vers la même époque, du prieuré de Saint-Jean-de-la-Pelouse en la paroisse de Lombron<sup>2</sup>. De 1495 à 1510, il accompagna en qualité de chapelain le grand doyen du Chapitre du Mans, Lezin Cheminard, en ses visites canoniques. Pendant que le doyen s'enquérait de l'état moral des paroisses, Simon inspectait

---

<sup>1</sup> Geoffroy Tory, *Champfleury*, Paris, 1539

<sup>2</sup> Vte Menjot d'Elbenne, *Simon Hayeneufve, prieur de Jehan-de-la-Pelous*, dans la Province du Maine, t III, p 124

les églises et leur mobilier, indiquaiL les réparations à faire et, quelquefois, donnait le plan des travaux à effectuer. Le 29 août 1506, à la Bazoge, il ordonna de faire un nouveau support d'une forme plus décente, pour le tabernacle, suivant le dessin qu'il en donna à Jacques Desbouis, menuisier au Mans : « Honestiori decentiori forma prout declaratum et ostensem fuit in presentia Jacobi Desbouis, menuisier, Cenomani commorantis. » Il mit entre les mains du procureur de l'église de Spay, le 8 juin 1509, le projet d'une restauration du tabernacle : « Injunxit quod reparare faciat tabernaculum commodo quod sibi exsistit ordinatum<sup>3</sup>. » Souvent ses compatriotes eurent recours à lui et lui demandèrent de les guider de ses Conseils, dans l'exécution des travaux importants qu'ils eurent à faire. En 1508, les chanoines de Saint-Pierre-de-la-Cour le prièrent d'examiner les plans de la nouvelle châsse qu'ils faisaient fabriquer pour recevoir les reliques de sainte Scholastique<sup>4</sup>. Les échevins du Mans s'adressèrent à lui au cours de l'année 1527 pour surveiller et diriger les travaux de la fontaine d'Ysaac<sup>5</sup>. La Croix du Maine dit de Simon que l'on voyait de son temps « plusieurs beaux édifices bastis de son industrie tant en la ville du Mans qu'en d'autres lieux » et il affirme avoir vu dans le cabinet des Hayeneufve ses neveux<sup>6</sup>, orfèvres angevins, « nombre de portraits faits de sa main, lesquels sont extrêmement bien faits et si bien peints qu'il n'y défaut, rien pour la perfection. » On lui attribue à tort ou à raison les châsses de Saint-Vincent, de Sainte-Scholastique et d'Evron<sup>7</sup> ; le tryptique d'Avénières<sup>8</sup> ; le jubé du cardinal de Luxembourg ci celui des Jacobins<sup>9</sup> ; le château de Malicorne<sup>10</sup> ; la chapelle de l'ancien évêché<sup>11</sup> ; le Grabatoire<sup>12</sup> ; l'hôtel de Vignolle<sup>13</sup> ; et les dessins des tapisseries de Saint-Gervais et. Saint-Protais. Quelques-uns ont pensé que Simon Hayeneufve pouvait être, sinon l'auteur, du moins l'inspirateur des *Saints de Solesmes*<sup>14</sup>. M. l'abbé Esnault possédait un document qui autorisait cette hypothèse. Cet acte établissait, d'une façon certaine que Simon Hayeneufve avait été le commensal de Lezin Cheminart, probablement parent de Guillaume Cheminart, prieur de Solesmes. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, le R. P. D. de la Tremblaye dans son remarquable ouvrage sur les Sculptures de l'abbaye de Solesmes<sup>15</sup>.

---

<sup>3</sup> Arch. du Chap., B. 33.

<sup>4</sup> L'abbé R. Charles, *Les Artistes manceaux de Saint-Pierre-de-la-Cour*. – R. Triger - Dom B. Heurtebize, *Sainte Scholastique*, patronne du Mans, p 144.

<sup>5</sup> H. Chardon, *Simon Hayeneufve et la chapelle de l'ancien évêché du Mans* (Nouvelliste de la Sarthe, 8 et 9 février 1890).

<sup>6</sup> Jehan Hayeneufve, orfèvre, demande à remplacer en son office de tailleur de la monnaie d'Angers Guillaume Prieur, orfèvre, condamné (et exécuté en effigie) à être brûlé pour hérésie. Il fut nommé le 12 août 1556, et donna sa démission le 4 novembre 1559. Le 25 octobre 1574, les maîtres jurés et gardes de l'état d'orléans et les maîtres de la communauté attestent par devant nolaire « avoir (sic) le chef-d'œuvre de leur état qu'ils ont baillé à François Hayeneufve le jeune... était dict estre bien faict et que ledit Hayeneufve était capable estre reçu dudit état.... et par ce fait ont les dessusdicts pris et receu le serment dudit Hayeneufve.

<sup>7</sup> H. Chardon

<sup>8</sup> Queruau-Lamerie, Note sur Symon Hayeneufve, dans le Bulletin historique de la Mayenne, 2° série, t. II, p. 315.

<sup>9</sup> Blondeau.

<sup>10</sup> H. Chardon, Nouveaux documents sur les comédiens de campagne et la vie de Molière, dans la Revue hist. et arch. du Maine, t.XVIII, p. 144.

<sup>11</sup> Palustre, *La Renaissance en France*.

<sup>12</sup> L'abbé A. Ledru, Note M. Simon Hayeneufve et les grandes orgues de la cathédrale du Mans, dans *La Province du Maine*, t. II p.98.

<sup>13</sup> Queruau-Lamerie.

<sup>14</sup> P. Mautouchet, *Symon Hayeneufve et la Renaissance dans le Maine*.

<sup>15</sup> D. Martin Coutel de la Tremblaye, *Les Sculptures de l'église abbatiale de Solesmes*.

« Nous pouvons dire, puisque M. l'abbé Esnault veut bien nous y autoriser, que nous avons vu chez lui un document authentique, une enquête officielle du temps, établissant qu'à cette époque (1493), Simon Hayeneufve prit logis, et pour de longues années, chez Lezin Cheminart, grand doyen de l'église du Mans. Cette pièce nous semble avoir une réelle importance. Le grand doyen Lezin Cheminart est-il le même personnage que le doyen Pierre Cheminart, nommé à la même époque par dom Piolin, qui place sa mort vers 1517 ? La chose est assez vraisemblable. Par quel degré de parenté tenait-il à dom Guillaume Cheminart, prieur de Solesmes, qui fit faire le *Tombeau du Christ* ? Nous n'avons pas encore les éléments nécessaires pour le déterminer ; mais on ne peut oublier que la famille de ce nom était très considérée, et originaire probablement, des confins du Maine et, de l'Anjou, comme celle des Hayeneufve, d'ailleurs, et nous ne sachons pas qu'il y ait, eu dans le Maine, deux familles Cheminart. Le prieur de Solesmes relevait de la Couture, où ses affaires devaient l'appeler souvent ; il est bien invraisemblable que le grand doyen du Chapitre ait été pour lui un inconnu. Si tout cela n'est encore qu'une hypothèse, il faut avouer qu'elle ne manque pas d'intérêt. M. Esnault décidera, en publant ses documents, si elle peut faire place à la certitude ; nous ne voulons rien prélever de plus sur ce qu'il nous offrait avec la plus parfaite bonne grâce ; le sujet lui appartient.. Si Guillaume Cheminart a pu connaître Hayeneufve, on peut dire sans témoignage qu'il a été question entre eux au moins d'architecture et que le maître a pu donner des conseils sinon des cartons.... Personne ne pense à Hayeneufve connue sculpteur ayant, exécuté notre *Tombeau du Christ*, mais il pourrait avoir fourni ses données, pour le plan architectural surtout... Encore mieux Hayeneufve peut-il avoir eu sa part, aux réparations exécutées dans notre église par Guillaume Cheminart, et à la continuation des voûtes par dom Bougler, vers 1538 ; les culs-de-lampe qui reçoivent les nervures sont bien d'un architecte qui connaît la Renaissance ; et. Hayeneufve a pu travailler jusqu'à 1540 environ. »

Nous n'avons point, trouvé dans les cartons de M. l'abbé Esnault l'acte auquel faisait allusion dom de la Tremblaye, non plus que les notes du regretté défunt sur l'architecte manceau du XVI<sup>e</sup> siècle.

La seule œuvre que l'on puisse avec certaines probabilités attribuer à Simon, est le buffet de l'orgue de la cathédrale du Mans, dont il paraît avoir fourni le dessin. C'est du moins ce que semblerait indiquer le texte suivant des délibérations capitulaires du 23 avril 1529: « *Tradat fabricator magistro Simoni Hayeneufve, de gratia et pro hac vice duntaxat, sommam duodecim scutorum solis pro stipendio et vaccacionibus in confectione organorum et agendorum ecclesiae bus in confectione in anno Domini millesimo quingentesimo vigesimo octavo, per eum assumptis*<sup>16</sup>. »

« Ce texte, écrivait M. l'abbé Ledru, qui, le premier, signalait cette mention du registre des délibérations, ne saurait laisser l'ombre d'un doute. Simon Hayeneufve, qui reçoit 12 écus soleil pour surveiller la construction .des orgues, était évidemment l'architecte du beau buffet qui se trouve encore maintenant au fond du transept sud de la cathédrale.

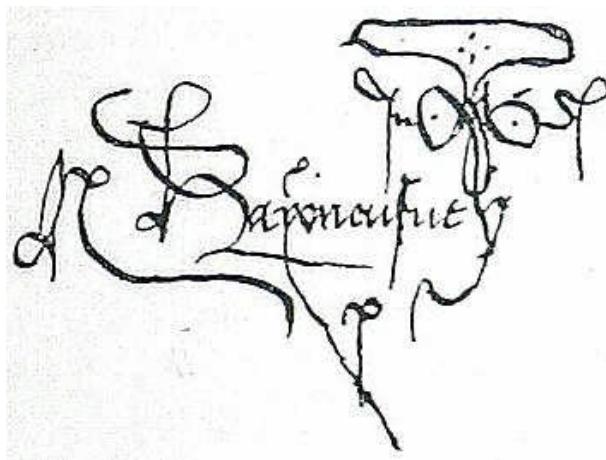
« Probablement qu'à la même époque, Simon Hayeneufve dirigeait les travaux du Grabatoire. Le 7 septembre 1530, il fut installé dans le choeur de la cathédrale comme chapelain de l'autel des Miracles<sup>17</sup>. C'était peut-être la récompense de ses travaux. »

---

<sup>16</sup> Arch. du Chap., B. 1, p. 55 v°

<sup>17</sup> *Ibidem.*, f° 252.

En 1528, Simon se retira dans l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, où il passa les dernières années de sa vie. Le 25 janvier 1536, il signa de son seing manuel une attestation constatant que l'abbé de ce monastère avait renfermé dans une châsse neuve les reliques de saint Domnole. Il mourut en 1546, âgé de quatre-vingt-dix ans, « laissant après lui une mémoire tout embaumée de piété, pour ne pas dire de sainteté ». Son corps fut enterré en l'église abbatiale et au lieu de sa sépulture on plaça une pierre tombale qui relatait les principaux événements de son existence. Le registre des procès-verbaux des visites du grand doyen contient plusieurs exemplaires de la signature de Simon Hayeneufve que nous sommes heureux de pouvoir reproduire.



« Il est des artistes, peintres, architectes, dessinateurs, même des graveurs, qui ne révèlent en rien leur talent ou leurs aptitudes dans leur façon d'écrire ou de signer. Il y a, au contraire, dans l'art avec lequel est composé le paraphe de maître Simon Hayeneufve, dans la symétrie des lignes, dans la correction des traits, comme un indice des qualités artistiques de celui qui l'a tracé. Il est remarquable encore que l'ordonnance de cette petite composition est si scrupuleusement observée dans les moindres détails que l'oeil ne saurait voir la plus légère différence dans cent exemplaires qui s'en trouvent dans le même registre »<sup>18</sup>.

---

<sup>18</sup> L'abbé Angol, Simon Hayeneufve d'après un document inédit.